

▣ droit de stationnement

Durée	Tarifs voirie	
	Tarif normal (tout utilisateur de place de stationnement payante non muni d'un abonnement donnant droit à un tarif particulier)	
20 premières minutes	Gratuité (Elle s'utilise 1 seule fois par journée)	
40 minutes supplémentaires	1.00 €	
1 H 30	2.00 € (tarif actuel)	2.50 €
3 H 00	3.00 € (tarif actuel)	4.00 €
4 H 00	3.50 € (tarif actuel)	5.00 €
8 H 50	4.00 € (tarif actuel)	7.00 €

8 H 50	4.00 € (tarif actuel)	7.00 €
9 H 15	20.00 €	

FORFAIT POST STATIONNEMENT (FPS) : 20 €

▣ ABONNEMENTS :

Abonnement à la semaine (7 jours calendaires)
20 Euros

Abonnement résidentiel (Résidences Principales)		
Chaque foyer, dont l'adresse postale est située sur Saint-Cyprien (justificatifs Taxe Foncière et ou Taxe d'Habitation), pourra bénéficier pour chaque véhicule dont la carte grise est adressée sur la commune de Saint-Cyprien, d'un droit de stationnement en zone verte, payable d'avance dans les lieux dédiés , sans limitation quotidienne de durée. Des tickets-abonnements seront retirés à l'horodateur et seront apposés sur le pare-brise intérieur des bénéficiaires. L'abonnement résidentiel se fait « par véhicule ».	Durée	Tarifs
	Juillet	10 €
	Août	10 €

Abonnement Résidences secondaires		
Chaque résident pouvant justifier sur Saint-Cyprien d'une taxe foncière et/ou d'une taxe d'habitation au nom du titulaire du justificatif fiscal et d'une carte grise au nom du titulaire du justificatif fiscal pourra bénéficier d'un droit de stationnement dans la zone verte, payable d'avance dans les lieux dédiés , sans limitation de durée. Des tickets abonnements seront retirés à l'horodateur et seront apposés sur le pare-brise intérieur des bénéficiaires. L'abonnement se fait par véhicule .	Durée	Tarifs
	Juillet	20 €
	Août	20 €

Abonnement professionnel		
Chaque professionnel, contribuable de Saint-Cyprien, sur présentation des justificatifs (CTH, TF ; CFE...), dont l'adresse postale du local d'activité se situe à la plage, <u>dans une portion de voie où le stationnement est payant</u> , pourra bénéficier d'un droit de stationnement. Des tickets-abonnements seront retirés à l'horodateur et seront apposés sur le pare-brise intérieur des bénéficiaires. L'abonnement professionnel se fait « par véhicule », dans la limite de 2 véhicules par commerce ou artisan.	Durée	Tarifs
	Juillet	10 €
	Août	10 €

Abonnement plaisanciers quai Jules Verne		
Chaque plaisancier disposant d'un bateau sur le quai Jules Verne justifiant du contrat de réservation de l'année N pourra bénéficier d'un droit de stationnement dans la limite d'un seul véhicule	Durée	Tarifs
	Juillet	20 €
	Août	20 €